

Conviction soutenue

Sommaire

Sondage sur l'investissement
responsable 2022



Définitions

Investissement responsable :

Terme générique désignant le large éventail de méthodes qui peuvent être utilisées pour intégrer les critères environnement, société et gouvernance (ESG) dans le processus de placement.

Intégration des critères ESG :

Intégration systématique des critères ESG importants dans la prise de décision de placement pour repérer les risques et occasions potentiels et améliorer les rendements à long terme ajustés au risque.

Investissement socialement responsable :

Méthode qui consiste à effectuer une présélection positive ou négative à l'aide de filtres afin d'inclure des d'actifs dans l'univers de placement ou les en exclure.

Investissement d'impact :

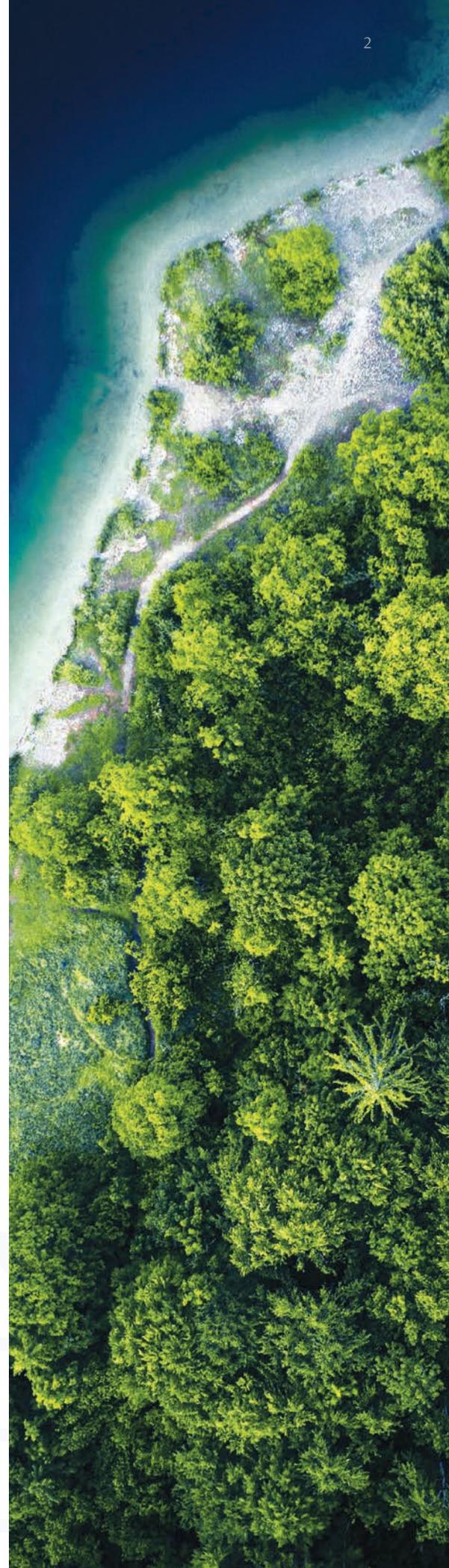
Placement dans des actifs qui cherchent à avoir une incidence bénéfique mesurable sur le plan social ou environnemental.

Investissement thématique :

Placement dans des actifs ayant trait à un thème ESG donné ou à un enjeu particulier sur le plan social ou environnemental.

Dialogue :

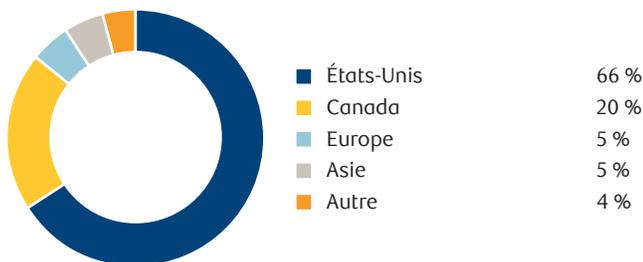
Communication avec les sociétés émettrices, les organismes de réglementation et les autres interlocuteurs visant à obtenir des renseignements, à faire part du point de vue des investisseurs ou à encourager la prise de mesures relativement à un enjeu important. Les investisseurs peuvent discuter directement avec les sociétés ou collaborer avec d'autres investisseurs pour le faire.



Contexte démographique

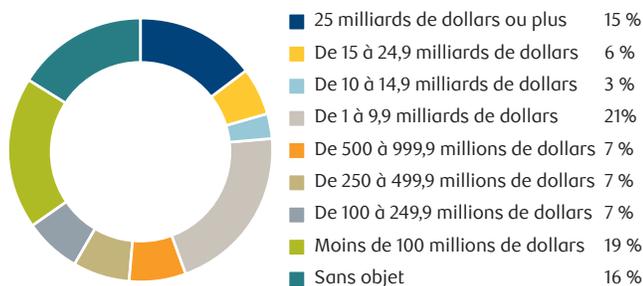
Le sondage montre un large éventail

Plus de 700 participants du monde entier, dont les États-Unis, le Canada, l'Europe et l'Asie, ont répondu au Sondage sur l'investissement responsable RBC Gestion mondiale d'actifs 2022. Les répondants sont issus de tous les secteurs liés aux activités d'investissement.



Près de 45 % des répondants représentent des organisations détenant des actifs d'au moins 1 milliard de dollars, et une majorité d'entre eux (21 %) est constituée d'organisations ayant des actifs de 1 à 10 milliards de dollars. Cela dit, les plus petites entreprises dont l'actif est inférieur à 100 millions de dollars étaient représentées dans une proportion presque équivalente, puisque 19 % des répondants ont indiqué y travailler.

Parmi les choix suivants, lequel représente le mieux les actifs de retraite totaux de votre organisation ?



Plus de 60 consultants ont répondu au sondage et donné des renseignements clés sur leur façon d'intégrer les critères environnement, société et gouvernance (ESG) au processus de sélection des gestionnaires. Toutefois, la plupart des répondants provenaient de fondations, d'organismes sans but lucratif, d'organismes gouvernementaux ou de promoteurs de régimes de retraite.

Quelle est la structure principale de l'entreprise de votre employeur ?

Fondation, OSBL, organisme de bienfaisance	12,8 %
Organisme gouvernemental	12,1 %
Promoteur de régimes de retraite	11,4 %
Cabinet d'experts-conseils	9,2 %
Société non financière	8,6 %
Gestionnaire de placements	8,2 %
Établissement d'enseignement, fonds de dotation	6,1 %
Gestion de patrimoine, plateforme de gestion de patrimoine	5,2 %
Conseiller en placements inscrit	3,9 %
Services de courtage/négociation	3,6 %
Syndicat	3,3 %
Compagnie d'assurance	2,1 %
Entreprise familiale	1,3 %
Société de planification financière	1,3 %
Organisme international, FMI, Banque mondiale, banque de développement	0,7 %
Autre propriétaire d'actifs	1,0 %
Autre expert-conseil, conseiller, fournisseur de services professionnels à un propriétaire d'actifs	4,2 %
Autre	4,9 %

Faits saillants



Les changements climatiques se sont hissés en tête des thèmes ESG les plus préoccupants : 51 % des investisseurs les ont classés au premier ou au deuxième rang, un pourcentage deux fois plus élevé que le thème suivant en importance, l'énergie renouvelable (21 %). L'eau, les droits de la personne et la lutte contre la corruption ont également été choisis en première ou en deuxième position et se retrouvent donc dans la liste des cinq principales préoccupations.



Pour la majorité (54 %) des investisseurs mondiaux, il est important que les portefeuilles de placements intègrent l'objectif d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050.



L'Europe a le pourcentage le plus élevé de politiques de placement tenant compte des risques liés au climat comparativement aux autres régions. Dans l'ensemble, un plus grand nombre d'investisseurs mondiaux, par rapport aux deux années précédentes, ont répondu que leur politique de placement tient compte des risques liés au climat.



Plus des deux tiers des investisseurs mondiaux demeurent déterminés à investir en fonction des critères ESG et y recourent dans le cadre de leurs processus de placement et de prise de décision. Bien que cela témoigne d'un léger assouplissement de l'engagement par rapport aux deux années précédentes, la grande majorité des investisseurs de toutes les régions géographiques continuent d'utiliser les critères ESG.



Les différences régionales persistent en ce qui concerne l'utilisation des critères ESG et la confiance en ceux-ci. L'Europe demeure un chef de file en matière d'adoption des critères ESG, suivie du Canada et de l'Asie. L'adoption des critères ESG est à la traîne aux États-Unis par rapport au reste du monde, tout comme la croyance aux mérites de les intégrer à des placements.



Parmi les investisseurs qui utilisent les critères ESG dans leur processus de placement ou de décision, le devoir fiduciaire a été cité comme principale raison par près des trois quarts des répondants en Europe, au Canada et en Asie, contre seulement un peu plus de la moitié aux États-Unis.



Près des trois quarts des investisseurs mondiaux estiment que les portefeuilles intégrant des critères ESG offrent des rendements aussi bons ou meilleurs que ceux qui ne le font pas. De plus, 52 % des investisseurs mondiaux croient aujourd'hui que l'intégration des critères ESG peut aider à atténuer le risque, tandis que 42 % croient qu'elle peut contribuer à créer de l'alpha durable à long terme.



Les objectifs des conseils d'administration en matière de mixité et de diversité des minorités demeurent importants pour une grande part des investisseurs canadiens, tandis qu'ils ne le sont que pour un peu plus du tiers des investisseurs américains.



Lorsque l'on a demandé aux investisseurs mondiaux si l'importance qu'ils accordent aux critères ESG a changé à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, 25 % ont répondu que les critères ESG sont effectivement devenus plus importants pour eux pour cette raison. De même, parmi les répondants à qui l'on a demandé si la COVID-19 a eu une incidence sur les critères ESG, 30 % ont indiqué y avoir accordé une importance accrue.





Principales préoccupations liées aux critères ESG

Les changements climatiques sont, de loin, la principale préoccupation ESG cette année dans le monde.

Dans le Sondage sur l'investissement responsable RBC Gestion mondiale d'actifs 2022, 44 % des investisseurs mondiaux ont indiqué qu'il s'agit de leur principale préoccupation, et plus de la moitié (51 %) ont classé les changements climatiques au premier ou au deuxième rang parmi les 19 thèmes ESG. Fait notable cette année, les trois principales préoccupations ESG choisies par les investisseurs en première ou en deuxième position étaient liées à des facteurs environnementaux. Les changements climatiques, les énergies renouvelables et l'eau se sont retrouvés en tête de liste.

Dans le classement des principaux thèmes ESG qui sont les plus préoccupants (pour les investisseurs qui classent ces questions au premier ou au second rang), les enjeux sociaux et de gouvernance se classent entre les 4e et 10e rangs, à l'exception de l'utilisation et la gestion des ressources,

un enjeu environnemental, qui occupe la 9e place. Les droits de la personne, un thème nouveau dans la liste des 19 thèmes ESG cette année, a été l'un des deux thèmes ayant le plus d'importance pour 12 % des investisseurs mondiaux. La lutte contre la corruption a été choisie parmi les deux plus grandes préoccupations des investisseurs mondiaux à hauteur de 12 %. La cybersécurité s'est retrouvée à égalité avec les droits et le vote des actionnaires.

Les préoccupations entourant le risque lié aux chaînes logistiques semblent s'être quelque peu atténuées par rapport à d'autres thèmes ESG ; elles se sont classées au 13e rang dans la liste des 19 thèmes ESG, et 5 % les ont hissées parmi leurs deux principales préoccupations, alors qu'elles figuraient au 9e rang des préoccupations les plus importantes en 2021.

Les 10 thèmes ESG les plus préoccupants

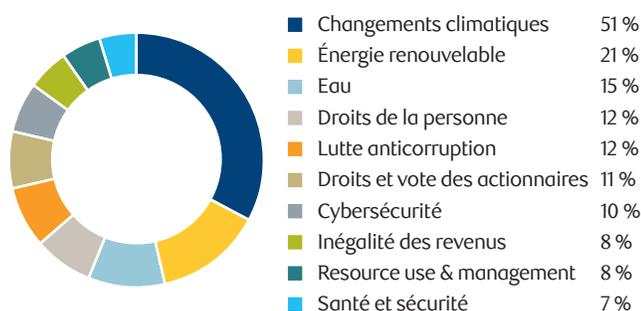


Nota : 2022. Thèmes ESG désignés, dans le cadre d'un classement, comme premiers ou deuxièmes thèmes les plus préoccupants.

Les changements climatiques revêtent une importance primordiale

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, la reconnaissance des changements climatiques comme un enjeu important a augmenté considérablement. De fait, 51 % des investisseurs mondiaux les ont classés au premier ou au deuxième rang des questions préoccupantes cette année, un pourcentage deux fois plus élevé que le thème suivant en importance, l'énergie renouvelable.

Les dix thèmes ESG les plus préoccupants – Tableau sommaire : Au 1er ou au 2e rang des préoccupations



Dans l'ensemble, bien plus d'investisseurs s'inquiètent des changements climatiques cette année, comparativement à l'an dernier où il s'agissait du principal enjeu pour 16 % d'entre eux. Cette augmentation notable est évidente, malgré le passage à un sondage par classement en 2022 plutôt que par ordre d'importance comme les deux années précédentes¹.

Bien que les changements climatiques se soient toujours classés parmi les principales préoccupations ESG au cours des deux dernières années, cette année est la première où les répondants du monde entier les classent en première position, devant la lutte contre la corruption et la cybersécurité, qui étaient les principales préoccupations des années précédentes. En 2022, la lutte contre la corruption se classait au 5e rang, tandis que la cybersécurité occupait la 7e place parmi les principales préoccupations.

D'autres préoccupations environnementales ont occupé la deuxième et la troisième place parmi les principaux thèmes ESG pour les investisseurs mondiaux, notamment l'énergie renouvelable (21 % ont indiqué qu'il s'agit d'une de leurs deux principales préoccupations) et l'eau (15 % ont fait de même). Cela dit, l'importance globale de ces deux thèmes s'est révélée beaucoup plus faible que celle de l'enjeu central des changements climatiques. Parmi les autres enjeux environnementaux, 8 % des investisseurs mondiaux ont indiqué que l'utilisation et la gestion des ressources

environnementales étaient importantes pour eux, et 17 % des investisseurs européens ont sélectionné cet enjeu comme un de leurs principaux thèmes.

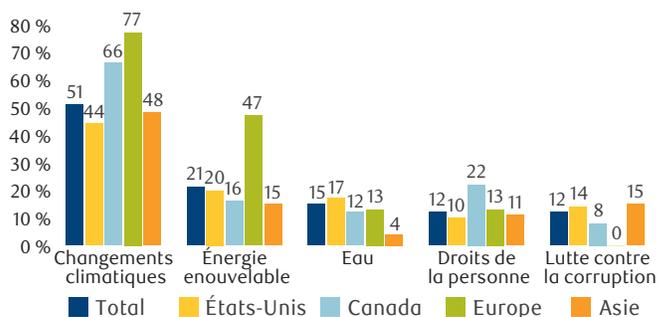
L'Europe a ouvert la voie aux préoccupations environnementales : outre les 77 % qui ont déclaré que les changements climatiques sont l'un des deux principaux sujets de préoccupation parmi les thèmes ESG, les principaux enjeux pour les investisseurs européens comprenaient aussi l'énergie renouvelable (47 %) et l'eau (13 %).

Pour le Canada, les changements climatiques ont aussi été, de loin, l'une des deux principales préoccupations de 66 % des investisseurs. En comparaison, l'énergie renouvelable et l'eau l'ont été pour 16 % et 12 % d'entre eux respectivement. Les droits de la personne se sont classés au deuxième rang parmi les deux principaux sujets de préoccupation, et ils ont été choisis par 22 % des Canadiens, ce qui est nettement supérieur aux 10 % des investisseurs américains qui ont choisi ce thème.

Globalement, les investisseurs américains (17 %) se sont concentrés davantage sur l'eau que les autres régions ; 44 % ont choisi les changements climatiques et 20 % ont choisi l'énergie renouvelable comme une de leurs deux principales préoccupations. Bien que moins d'investisseurs américains aient choisi des enjeux préoccupants environnementaux comparativement aux autres régions, ceux-ci étaient néanmoins plus préoccupants que d'autres thèmes ESG.

Enfin, les changements climatiques sont l'une des deux principales préoccupations pour près de la moitié des investisseurs de l'Asie (48 %), et 15 % d'entre eux estiment que l'énergie renouvelable est une préoccupation du même ordre.

Les cinq thèmes ESG les plus préoccupants en 2022 – Tableau sommaire : Au 1er ou au 2e rang des préoccupations



¹ En 2022, on a demandé aux répondants de sélectionner les cinq thèmes ESG les plus préoccupants et de les classer par ordre d'importance, du 1er au 5e. Les sondages de l'année précédente ont utilisé une échelle de notation de 1 à 5. Les thèmes obtenant la note de 5 étaient les plus importants.

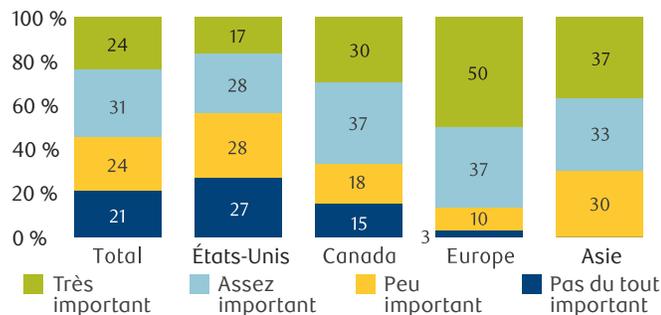
Atteindre zéro émission nette

Les principes de l'Accord de Paris ont pour objectif de maintenir le réchauffement climatique à « un niveau bien inférieur à 2 °C », et de préférence à 1,5 °C au plus, d'ici la fin du siècle. Les meilleures données scientifiques disponibles indiquent que pour atteindre cet objectif, les émissions nettes de gaz à effet de serre (GES) devront diminuer d'environ 45 % d'ici 2030, par rapport aux niveaux de 2010, et être nulles en 2050 ou avant². Reconnaisant que les investisseurs se concentrent de plus en plus sur les questions liées aux changements climatiques et qu'ils sont intéressés par les stratégies, les objectifs et les engagements des sociétés visant l'atteinte de zéro émission nette, nous avons inclus pour la première fois cette année une question de sondage à ce sujet.

Les résultats ont révélé qu'une majorité (54 %) des investisseurs mondiaux croient qu'il est important que leurs portefeuilles de placement participent à l'atteinte de l'objectif mondial de carboneutralité en 2050 ou avant (ce pourcentage inclut ceux qui estiment que cet objectif est très important ou assez important).

Encore une fois, ce sentiment est le plus fort en Europe (87 %), suivi par l'Asie (70 %) et le Canada (67 %), tandis qu'aux États-Unis, 55 % estiment que cela n'est pas très important ou que cela n'est pas du tout important.

Importance d'avoir un portefeuille contribuant à l'atteinte de l'objectif zéro émission nette d'ici 2050 ou avant

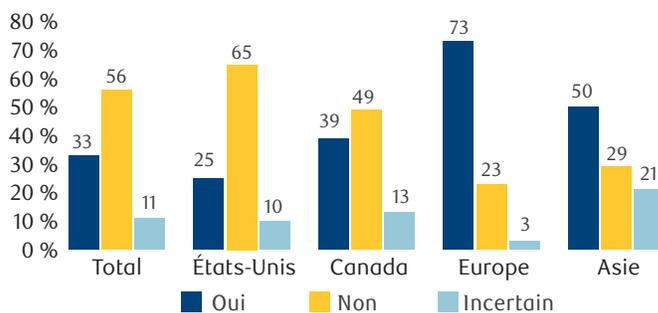


Mandats de la politique liés aux changements climatiques

Bien que les changements climatiques soient l'une des préoccupations ESG des investisseurs mondiaux, seulement un tiers (33 %) d'entre eux ont des énoncés de politique de placement qui traitent du risque climatique officiellement. C'est une légère hausse par rapport aux 31 % de l'an dernier et aux 28 % de 2020.

L'Europe demeure en tête de peloton pour ce qui est de la mention du risque climatique dans les énoncés des politiques de placement : 73 % des investisseurs européens maintiennent une telle politique, contre 65 % en 2020. En revanche, les investisseurs américains sont moins susceptibles d'avoir une politique de placement liée aux changements climatiques ; ils comptaient pour 25 % cette année. Cela représente néanmoins une hausse par rapport aux 17 % d'il y a deux ans et démontre qu'une attention accrue est accordée à ce type de politiques. En Asie et au Canada, les investisseurs détenant une politique de placement liée aux changements climatiques représentent 50 % et 39 % respectivement, une hausse par rapport à il y a deux ans.

Votre politique de placement traite-t-elle du risque climatique ?



De plus, un nombre grandissant d'investisseurs mondiaux croient qu'une approche centrée sur l'engagement plutôt que sur le désinvestissement dans les secteurs à forte émission de carbone est efficace : 47 % ont préféré l'engagement, contre 10 % qui ont choisi le désinvestissement, et 17 % des investisseurs ont estimé que les deux méthodes sont tout aussi efficaces. Plus de 15 % des répondants ont affirmé qu'aucune des deux approches n'est efficace, tandis que 11 % n'étaient pas certains.

Les investisseurs canadiens sont beaucoup plus nombreux à considérer l'approche centrée sur l'engagement comme plus efficace que le désinvestissement : 62 % l'ont affirmé, comparativement aux réponses des autres régions dont les taux oscillent entre 41 % et 48 %.

² Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2019 ([Lien, en anglais seulement](#))

L'utilisation des critères ESG est stable à l'échelle mondiale

Cette année, les investisseurs institutionnels ont réaffirmé leur confiance en intégration des critères ESG. Plus des deux tiers (67 %) des investisseurs mondiaux se servent aujourd'hui des critères ESG dans le cadre de leur démarche d'investissement et de leurs prises de décision. Bien que ce nombre ait légèrement diminué par rapport aux 72 % de l'an dernier et aux 75 % en 2020, le pourcentage des investisseurs les plus convaincus, soit ceux qui recourent de façon significative aux principes ESG, est resté stable, à 25 %, au cours des trois dernières années. De plus, cette année, on note une légère diminution du nombre de personnes qui ont utilisé « quelque peu » les principes ESG (42 % cette année contre 44 % l'an dernier et 50 % en 2020) et une augmentation du nombre de personnes qui n'ont pas utilisé les principes ESG du tout (33 % cette année contre 28 % l'an dernier et 25 % en 2020).

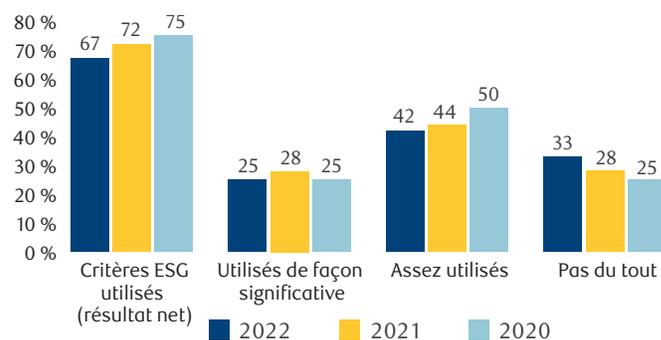
L'Europe continue de dominer le monde dans la mise en œuvre des critères ESG : 92 % des investisseurs ont recours aux critères ESG dans leur approche de placement, soit de façon significative, soit quelque peu, comparativement à 96 % l'an dernier.

L'Asie a connu une forte augmentation du nombre d'investisseurs utilisant les critères ESG (30 % en 2022 contre 18 % en 2020), bien que le pourcentage de l'ensemble des investisseurs asiatiques utilisant les critères ESG soit de façon significative, soit quelque peu, dans leur approche de placement (76 %) demeure largement inchangé par rapport aux années précédentes.

Depuis 2020, le recours aux critères ESG a diminué aux États-Unis et au Canada. Le total des investisseurs américains qui utilisent les critères ESG de façon significative (18 %) ou quelque peu (42 %) cette année a atteint 60 %, soit un léger recul par rapport à ceux qui les ont utilisés en 2020 (65 %).

De même, l'ensemble des investisseurs canadiens qui recourent aux principes ESG de façon significative (34 %) ou quelque peu (47 %) cette année, soit 81 % au total, est inférieur aux 89 % qui les ont utilisés en 2020.

Dans quelle mesure les critères ESG sont-ils utilisés dans le cadre du processus de placement et de prise de décision ?



Pourquoi adopter les critères ESG ?

Les raisons justifiant l'intégration des critères ESG dans l'approche de placement demeurent les mêmes pour 67 % des investisseurs mondiaux : cela fait partie du devoir fiduciaire (61 %) en plus de contribuer à la réduction du risque et à l'amélioration des rendements (53 %). Parmi les autres raisons, mentionnons les exigences des conseils d'administration et des parties prenantes en matière d'ESG (35 %) et les mandats découlant des lignes directrices sur les placements (31 %).

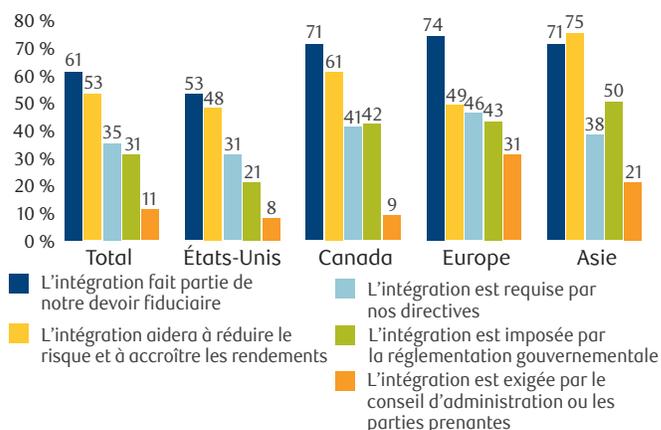
Les investisseurs non américains sont beaucoup plus susceptibles de croire que l'intégration des critères ESG fait partie du devoir fiduciaire et qu'elle fait partie des exigences de conformité aux lignes directrices de la politique de placement. Près des trois quarts des investisseurs en Europe (74 %), au Canada (71 %) et en Asie (71 %) intègrent les critères ESG dans le devoir fiduciaire, une pratique qui est nettement plus courante qu'aux États-Unis (53 %). De plus, les investisseurs américains (21 %) sont deux fois moins susceptibles d'avoir des mandats découlant de lignes directrices sur les placements, comparativement à plus de 40 % des investisseurs dans les autres régions.

Les investisseurs asiatiques sont beaucoup plus susceptibles d'utiliser les approches ESG pour réduire le risque et accroître les rendements : 75 % citent cette raison, comparativement à 61 % au Canada, et à un peu moins de la moitié (49 %) en Europe et aux États-Unis (48 %). En fait, l'Europe a enregistré une forte baisse de l'adoption des facteurs ESG pour des considérations de risque-rendement : le taux est de 49 % aujourd'hui alors qu'il avoisinait les deux tiers (68 %) en 2020.

Aux États-Unis, les exigences des conseils d'administration et des actionnaires en matière d'intégration des critères ESG ont gagné en importance : 31 % ont indiqué cette raison cette année, contre 23 % en 2020.

Par contre, le devoir fiduciaire (et la conviction que l'intégration des critères ESG dans une approche de placement ne contribue pas à maximiser les rendements) est la principale raison pour laquelle les 33 % des investisseurs mondiaux décident de ne pas intégrer les ESG. Quelque 47 % l'ont mentionné cette année, un pourcentage plus élevé que les 39 % de l'an dernier et les 33 % de 2020. On observe cette opinion aux États-Unis et au Canada, tandis qu'en Asie, la principale raison pour laquelle les répondants n'intègrent pas les critères ESG est qu'ils ne croient pas qu'ils ont une incidence importante sur les rendements des placements. En Europe, pratiquement autant de répondants ont répondu que les critères n'ont pas d'incidence sur les rendements que leurs ressources sont insuffisantes pour les intégrer.

Raisons d'intégrer les critères ESG à l'approche de placement



Rendement ESG : le meilleur et le pire

Cette année, dans un contexte de marché baissier généralisé et de ralentissement économique, 74 % des répondants à l'échelle mondiale ont indiqué croire que les portefeuilles intégrant des ESG produisent probablement des rendements aussi élevés ou meilleurs que les placements qui ne tiennent pas compte des critères ESG. Bien que 26 % s'attendent à ce que les portefeuilles intégrant des critères ESG obtiennent de moins bons résultats que les portefeuilles qui ne les intègrent pas, 45 % croient que les deux approches produiront à peu près les mêmes résultats et 29 % sont d'avis que les portefeuilles intégrant des critères ESG produiront de meilleurs résultats.

Comme lors des années précédentes, les États-Unis se distinguent du reste du monde. Bien que près de la moitié, ou 45 %, des investisseurs américains croient que les portefeuilles intégrant des ESG offrent des rendements aussi intéressants que ceux qui ne les intègrent pas, le pourcentage de ceux qui croient que les ESG obtiennent de meilleurs résultats a légèrement diminué (21 % aujourd'hui contre 28 % en 2020). En outre, une plus grande proportion de répondants croit que les portefeuilles intégrant des ESG affichent des rendements inférieurs : 35 % aujourd'hui contre 26 % en 2020.

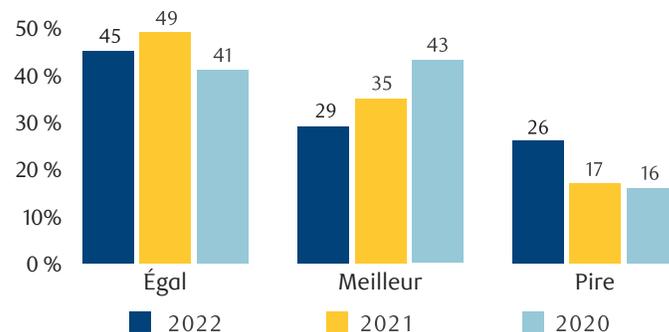
De même, en Europe et au Canada, le pourcentage d'investisseurs qui croient que les portefeuilles intégrant des ESG sont plus performants a diminué, mais il surpasse encore celui de ceux qui croient que ces portefeuilles offrent des rendements inférieurs.

En Europe, les personnes qui croient que les portefeuilles ESG affichent des rendements aussi bons ou meilleurs que ceux des portefeuilles qui n'intègrent pas ces critères demeurent majoritaires (94 %), mais le pourcentage de ceux qui croient que les portefeuilles intégrant des ESG affichent de meilleurs rendements a chuté à 39 % cette année, contre 68 % au cours des deux dernières années. Seulement 7 % des investisseurs européens croient que les portefeuilles ESG vont dégager un moins bon rendement. Cela dit, bien qu'il s'agisse d'une infime minorité, cela témoigne néanmoins d'une augmentation de plus de 3 % en 2021 et de 4 % en 2020.

Les investisseurs canadiens avaient tendance à avoir une opinion similaire sur le rendement : 39 % des répondants de cette année ont indiqué croire que les portefeuilles intégrant des ESG se comportent mieux que les portefeuilles qui ne les intègrent pas, comparativement à 41 % en 2021 et à 55 % en 2020. Cette année, 10 % des investisseurs canadiens s'attendent à ce que les portefeuilles intégrant des critères ESG dégagent un rendement inférieur alors que ce n'était le cas que pour 3 % des investisseurs en 2020.

Le degré de confiance de l'Asie à l'égard du rendement des portefeuilles intégrant des critères ESG demeure relativement stable, malgré une certaine baisse vers le milieu de la tendance sur trois ans : 63 % des investisseurs croient en un meilleur rendement, comme le croyaient les répondants de 2020.

À votre avis, quel sera le rendement des portefeuilles intégrant les critères ESG par rapport à celui des portefeuilles qui ne tiennent pas compte de ces critères ?



Incidence sur le risque et le rendement

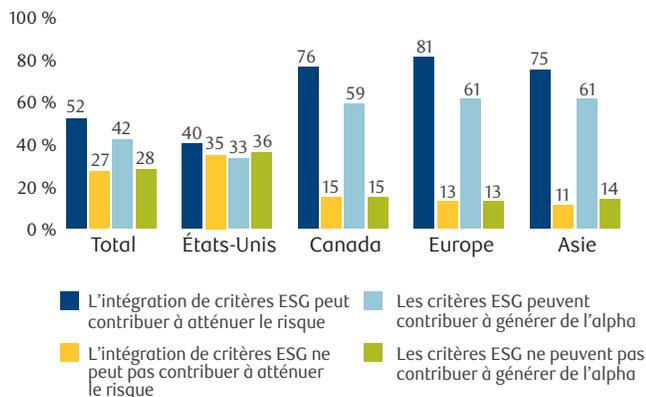
En cette année où les manchettes mondiales ont été dominées par de fortes baisses des marchés des capitaux dans une foule de catégories d'actif, les attitudes à l'égard de l'atténuation des risques et de la production durable d'alpha à long terme ont légèrement changé. Bien qu'une majorité, ou 52 %, des investisseurs mondiaux croient aujourd'hui que l'intégration des critères ESG peut aider à atténuer le risque, cela représente un recul par rapport aux 61 % de l'an dernier et aux 67 % de 2020 qui croyaient aux capacités d'atténuation du risque des critères ESG.

D'une année sur l'autre, l'Europe (81 % en 2022 contre 85 % en 2021) et le Canada (76 % contre 80 % pour ces mêmes années) ont affiché peu de variations. Cette année, le pourcentage d'investisseurs américains estimant que les facteurs ESG contribuent à atténuer le risque a enregistré une baisse notable (40 % cette année contre 50 % l'an dernier). L'Asie a été une exception : le pourcentage des investisseurs ayant indiqué qu'ils croyaient davantage en la capacité d'atténuation du risque des facteurs ESG est passé de 51 % l'an dernier à 75 % en 2022.

Quant à savoir si l'intégration des critères ESG peut contribuer à générer de l'alpha durable à long terme, on observe une tendance similaire : cette année, 42 % des investisseurs mondiaux croient que cela est possible, comparativement à 51 % l'an dernier et à 55 % en 2020. Aux États-Unis, seulement un tiers (33 %) des investisseurs croient en cette hypothèse, comparativement à près de 60 % des investisseurs des autres régions. Dans les années précédentes, 41 % des investisseurs américains (tant en 2021 qu'en 2020) avaient répondu que l'intégration des critères ESG peut contribuer à générer de l'alpha durable à long terme.

On note aussi une baisse notable en Europe du pourcentage de ceux qui croient que l'intégration des critères ESG contribue à la création d'alpha durable à long terme : il se chiffre à 61 % cette année contre 73 % en 2021 et 72 % en 2020. Le Canada affiche une tendance similaire à cet égard : 59 % des investisseurs y croient, contre 63 % en 2021 et 70 % en 2020.

Incidence des critères ESG sur le risque et le rendement



Diminution du soutien pour les cibles de diversité du conseil

Les investisseurs mondiaux sont divisés en ce qui concerne l'appui des objectifs de diversité des conseils d'administration, que ce soit en faveur des femmes ou des minorités. Cette année, 41 % des répondants ont appuyé la diversité des genres au sein des conseils d'administration et 42 % s'y sont opposés, ce qui montre une baisse des appuis par rapport à l'an dernier, alors que 48 % avaient appuyé la diversité des genres au sein des conseils d'administration et qu'un tiers (33 %) s'y étaient opposés.

Les cibles des conseils d'administration en matière de diversité des minorités ont également récolté moins d'appuis. Cette année, 36 % des investisseurs mondiaux appuient ces cibles et 42 % s'y opposent. Il s'agit d'un revirement par rapport aux 41 % qui appuyaient ces cibles l'an dernier et aux 35 % qui s'y opposaient. Encore une fois, un plus grand nombre d'investisseurs canadiens (42 %) appuie les cibles en matière

de diversité des minorités pour les conseils d'administration que dans toute autre région.

Les investisseurs américains sont beaucoup plus susceptibles de s'opposer aux cibles de diversité des conseils d'administration en fonction du genre (48 %) et de l'appartenance à une minorité (47 %) que ceux du Canada (30 % et 34 %, respectivement) et de l'Asie (23 % dans les deux cas).

Un plus grand nombre d'investisseurs canadiens ne voient pas la nécessité d'adopter aujourd'hui des cibles de diversité des genres pour les conseils d'administration par rapport à il y a deux ans (30 % contre 16 %), et un plus grand pourcentage d'investisseurs européens ne voient pas la nécessité de fixer des cibles de diversité pour les minorités comparativement à il y a deux ans (43 % contre 29 % en 2020).

L'approche privilégiée par les investisseurs pour accroître la diversité au sein des conseils d'administration des sociétés est la même que l'an dernier : les forces du marché demeurent en tête (37 %), suivies des propositions des actionnaires (29 %), et ces deux options ont toutes deux été préférées à une réglementation gouvernementale (11 %). Un changement de cap à l'échelle régionale est que plus d'investisseurs européens (43 %) ont choisi les forces du marché comme approche privilégiée cette année, soit le double des 21 % de l'année dernière. Cela dit, un quart des investisseurs européens a choisi la réglementation gouvernementale comme approche privilégiée pour favoriser la diversité au sein des conseils d'administration.

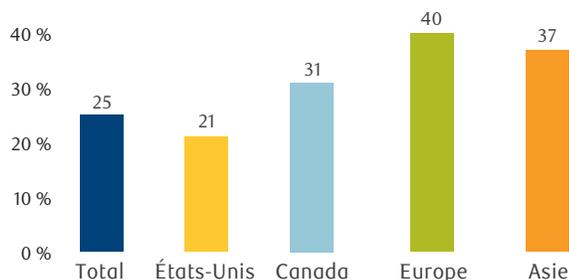
Les retombées de la guerre en Ukraine

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a incité environ un tiers (31 %) des investisseurs à revoir l'importance qu'ils accordent aux questions ESG, à la hausse ou à la baisse. Pour un quart des investisseurs mondiaux, l'invasion a accru l'importance qu'ils accordent aux critères ESG.

Les investisseurs non américains ont été beaucoup plus influencés par l'invasion actuelle que ceux des États-Unis : 40 % des investisseurs européens, 37 % des investisseurs asiatiques et 31 % des investisseurs canadiens ont dit que l'invasion actuelle a accru l'importance des critères ESG. Cela contraste avec les 21 % d'investisseurs américains qui ont affirmé accorder une plus grande importance aux critères ESG dans la foulée de cet événement.

Pour les investisseurs mondiaux qui ont mis davantage l'accent sur les critères ESG à la suite de l'invasion, les principaux segments à cibler comprenaient le risque lié aux chaînes logistiques (pour 62 % des investisseurs), les droits de la personne (50 %), la cybersécurité et la protection des données (42 %) et les risques liés aux changements climatiques (33 %). La corruption et les risques réputationnels ont par ailleurs retenu l'attention d'un quart des investisseurs mondiaux.

Oui, l'importance que les répondants accordent aux critères ESG a augmenté dans la foulée de l'invasion de l'Ukraine par la Russie



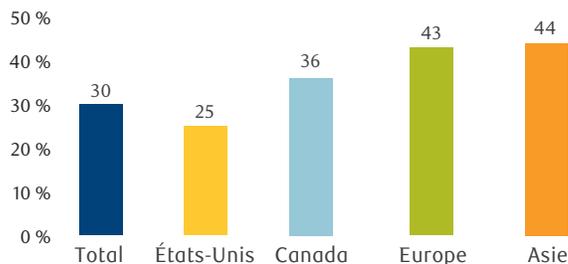
Incidence de la pandémie

En cette troisième année de la pandémie de COVID-19, près d'un tiers des investisseurs mondiaux (30 %, c'est-à-dire à peu près le même niveau qu'au cours des deux années précédentes) affirme avoir accordé plus d'importance aux critères ESG en raison de cette épidémie. Environ la même proportion d'investisseurs (61 %) n'a pas modifié son approche ESG dans la foulée de la pandémie.

En 2021, nous avons souligné que ceux qui accordent une importance accrue aux critères ESG en raison de la pandémie sont aussi ceux qui démontrent la plus grande conviction par rapport à ces critères. C'est encore le cas cette année : 86 % d'entre eux utilisent les critères ESG de façon importante ou quelque peu dans leur processus de placement et de décision, comparativement à 67 % pour l'ensemble des investisseurs mondiaux. De même, 83 % des membres de ce groupe croient que les critères ESG contribuent à atténuer le risque comparativement à 52 % des investisseurs mondiaux, et 72 % croient que les critères ESG contribuent à créer de l'alpha durable par rapport à 42 % des investisseurs mondiaux.

L'incidence de la pandémie est plus marquée à l'extérieur des États-Unis. Les investisseurs non américains ont accru l'importance qu'ils accordent aux critères ESG bien au-delà des 25 % d'investisseurs américains qui l'ont fait. Ils comptaient pour 44 % en Asie, 43 % en Europe et 36 % au Canada. L'an dernier, les réponses ont été similaires. Les États-Unis ont affiché le plus faible taux en matière d'importance accrue (22 %), tandis que l'Asie a enregistré le taux le plus élevé à cet égard (39 %).

Oui, l'importance que les répondants accordent aux critères ESG a augmenté dans la foulée de la pandémie de COVID-19

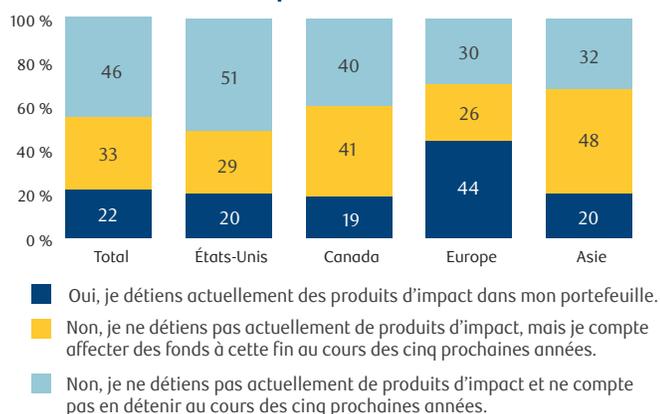


Pour les investisseurs mondiaux qui ont accordé une plus grande importance aux critères ESG à la suite de la pandémie, le facteur principal a été la santé et la sécurité des employés (74 %, la question sur ce facteur a été posée pour la première fois cette année), suivi du risque lié aux chaînes logistiques (52 %), de la gestion du capital humain (37 %), de la culture en milieu de travail (35 %) et de la cybersécurité et la protection des données (25 %).

Incidence

Près de la moitié ou 46 % des investisseurs interrogés ont révélé qu'ils ne prévoient pas de détenir de produits à impact dans un proche avenir. Quelque 22 % des répondants du monde entier ont indiqué qu'ils détiennent actuellement des produits à impact. Les investisseurs européens (44 %) ont été le plus grand groupe régional à l'avoir signalé, tandis qu'environ un cinquième des investisseurs des autres régions ont investi dans des fonds à impact. Toutefois, lorsqu'on leur demande s'ils prévoient d'investir dans des fonds à impact au cours des cinq prochaines années, les investisseurs canadiens (41 %) et asiatiques (48 %) se montrent beaucoup plus enclins à le faire que les Américains (29 %) et les Européens (26 %).

Affectation actuelle ou prévue des fonds dans des investissements d'impact



Cette année, nous avons demandé aux investisseurs mondiaux quelle importance ils accordent à cinq caractéristiques de l'investissement d'impact. Ces caractéristiques comprenaient la transparence de l'évaluation de l'impact, les rendements comparables à ceux du marché, la capacité de ciblage sur le plan géographique, la capacité de ciblage sur le plan thématique et les catégories d'actifs. À l'échelle mondiale, l'obtention de rendements comparables à ceux du marché a été désignée comme la caractéristique la plus importante (classée 1re ou 2e sur une échelle de 5 par 68 % des répondants).

La transparence de l'évaluation de l'impact a été le deuxième aspect le plus important de l'investissement d'impact ; 45 % des investisseurs mondiaux l'ont classé au 1er ou au 2e rang. Les considérations relatives aux catégories d'actifs se sont classées au 3e rang ; 42 % des investisseurs les ont choisies comme première ou deuxième caractéristique en importance. La capacité de ciblage sur le plan thématique ou géographique a été jugée moins importante, sauf en Europe, où le ciblage sur le plan thématique est considéré comme étant beaucoup plus important ; 44 % y ont classé cette caractéristique comme première ou deuxième

caractéristique en importance, comparativement à 26 % pour l'ensemble des investisseurs.

Quels types de thèmes sont les plus importants en matière d'impact ? Lorsqu'on leur demande de classer leur niveau de préoccupation en ce qui concerne la diversité et l'inclusion, les solutions en matière de durabilité environnementale et les solutions aux changements climatiques, les écarts de richesse ainsi que la santé et le bien-être, il n'est pas surprenant de constater que la moitié des investisseurs mondiaux (51 %) ont classé les solutions de durabilité environnementale et les solutions aux changements climatiques au 1er rang sur une échelle de 1 à 5 (où 1 était le plus important et 5 le moins important), et 70 % des investisseurs mondiaux ont classé ce thème en premier ou en deuxième.

Dans l'ensemble, les réponses mondiales en faveur du thème des solutions de durabilité environnementales et des solutions aux changements climatiques a compté pour plus du double de celles classées au premier rang pour tous les autres thèmes d'impact : la santé et le bien-être (24 %), la diversité et l'inclusion (14 %) et la lutte contre les écarts de richesse (12 %).

Qualité des données ESG

La satisfaction relativement à la qualité de l'information liée aux critères ESG est à peu près la même que l'an dernier. Dans l'ensemble, un plus grand nombre d'investisseurs mondiaux sont satisfaits (32 %) qu'insatisfaits (27 %), tandis que 41 % sont neutres en ce qui concerne la question de la qualité des données ESG (ni satisfaits ni insatisfaits). L'Europe, une fois de plus, est en tête avec une forte diminution du nombre de personnes insatisfaites de la qualité des données (23 % cette année contre 51 % l'an dernier) et une augmentation du nombre de personnes satisfaites de cette qualité (42 % cette année contre 20 % l'an dernier).

De plus, les points de vue des investisseurs mondiaux ont peu changé sur les personnes qui devraient prendre les devants pour inciter les entreprises à fournir de meilleures données et de meilleurs renseignements sur les critères ESG : l'opinion voulant que ce soit aux actionnaires de le faire a légèrement diminué pour s'établir à 38 % cette année, comparativement à 43 % l'an dernier et à 46 % en 2020. Les autres acteurs sélectionnés dont les pourcentages n'ont pas beaucoup varié sont les autorités réglementaires gouvernementales (29 %), les organisations sectorielles (18 %) et les bourses de valeurs (3 %).

Sur le plan régional, les investisseurs européens et canadiens préfèrent les autorités réglementaires gouvernementales aux autres acteurs. De leur côté, les investisseurs américains préfèrent les actionnaires, et les investisseurs asiatiques sont divisés entre ces deux parties.

Le recours à des filtres d'exclusion perd du terrain

Un nombre grandissant d'investisseurs mondiaux ont abandonné le recours aux filtres en matière d'investissement socialement responsable (ISR). Cette année, 69 % d'entre eux affirment ne pas avoir eu besoin que leurs gestionnaires d'actifs appliquent des filtres d'exclusion pour l'ISR, ce qui représente une augmentation importante par rapport aux 60 % de l'année dernière.

Le Canada s'est retrouvé en tête de ce mouvement avec une forte hausse du nombre de personnes affirmant ne pas avoir utilisé de filtres ISR (70 % cette année par rapport à 51 % l'an dernier, et la plupart de ceux qui avaient répondu « incertain » se retrouvent aujourd'hui dans le 70 %).

En Europe, cependant, la plupart des investisseurs (53 %) déclarent que leurs gestionnaires appliquent des filtres d'exclusion pour l'ISR, ce qui constitue une hausse par rapport aux 35 % de 2021 et représente un pourcentage nettement plus élevé que les investisseurs de toutes les autres régions.

Dans le cas des investisseurs qui utilisent des filtres ISR, les filtres les plus utilisés sont les suivants :



À l'échelle régionale, le filtre des armes est celui qu'ont le plus utilisé les investisseurs américains et asiatiques (75 % et 83 % respectivement), tandis que les investisseurs européens et canadiens ont majoritairement placé au premier rang des filtres les armes à sous-munitions et les mines terrestres (88 % et 79 % respectivement).

Défis liés aux titres à revenu fixe

Cette année, peu d'investisseurs mondiaux (16 %) croient qu'il existe suffisamment de produits à revenu fixe tenant compte des critères ESG ; les données stables de ce segment ont oscillé entre 13 % et 16 % au cours des années précédentes. Autre segment stable : près de la moitié des investisseurs mondiaux (47 %) affirment ne pas être certains que l'offre de placements à revenu fixe intégrant des critères ESG est adéquate, tandis que 38 % ne le croient pas.

La plupart des investisseurs mondiaux croient que les enjeux ESG sont tout aussi importants pour les mandats d'État que pour les mandats de société (36 %), ou plus importants pour les mandats de société (23 %). De plus, 8 % des investisseurs mondiaux croient que les enjeux ESG sont plus importants pour les mandats d'États et d'organismes supranationaux et gouvernementaux.

En ce qui concerne l'importance des critères ESG pour les émetteurs de titres à revenu fixe, les investisseurs américains sont beaucoup plus susceptibles d'indiquer en être incertains (40 %) que les investisseurs non américains (environ 20 %).

Approche des consultants à l'égard des gestionnaires qui offrent le recours aux critères ESG

Bien qu'une majorité de consultants mondiaux (60 %) continuent de sélectionner des gestionnaires qui intègrent les critères ESG dans leur processus de gestion de portefeuille (pour certains mandats ou tous les mandats), ce nombre a considérablement diminué par rapport aux deux dernières années (79 % en 2021 et 80 % en 2020). Cette année, 50 % des conseillers ont choisi des gestionnaires qui assurent l'intégration des critères ESG pour certains mandats, et 10 % des consultants ont choisi ceux qui le font pour tous les mandats.

En ce qui concerne les rapports réguliers que les conseillers souhaitent obtenir des gestionnaires d'actifs, 60 % ont choisi ceux qui détaillent les activités d'engagement (une hausse importante par rapport aux 30 % qui ont choisi cet aspect l'an dernier) et 54 % ont choisi les rapports sur la diversité et l'inclusion (contre 43 % l'an dernier). Comme les années précédentes, les consultants veulent aussi que les gestionnaires fournissent des rapports réguliers sur les pratiques et l'intégration des critères ESG (63 % cette année), sur le vote par procuration (51 %) et l'évaluation de l'impact (29 %).

Mot de la fin

Le Sondage sur l'investissement responsable RBC Gestion mondiale d'actifs 2022 a révélé qu'une majorité d'investisseurs mondiaux demeure déterminée à utiliser et à adopter les critères ESG et croit fermement en leurs mérites pour la gestion des placements. Au cours des six dernières années, la part des investisseurs qui ont eu recours aux critères ESG dans leurs décisions de gestion de placement s'est établie entre 67 % au plus bas et 75 % au plus haut, ce qui représente un écart de seulement 8 %.

Bien que les facteurs externes ayant une incidence sur le recours à l'investissement responsable et sur sa perception ont changé au fil des ans, passant des préoccupations grandissantes entourant la cybersécurité en 2017 aux répercussions de la COVID-19 en 2020 et à l'importance des changements climatiques à l'échelle mondiale en 2022, il reste que la majorité des investisseurs mondiaux croient aux avantages que procure l'intégration des critères ESG dans leur approche de placement et leur processus décisionnel.

Tandis que le monde se concentre sur des questions telles que l'invasion actuelle de l'Ukraine, l'objectif mondial d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050 ou avant, et sur une myriade d'autres changements politiques, sociaux et économiques, le rôle des critères ESG dans la gestion des placements continuera probablement d'évoluer pour qu'on tienne compte des répercussions de tels placements.



Profil des répondants

Le Sondage sur l'investissement responsable RBC Gestion mondiale d'actifs 2022, mené du 25 mai 2022 au 21 juillet 2022, met en lumière les opinions d'investisseurs institutionnels et d'experts-conseils du monde entier. Les États-Unis représentent 66 % des réponses au sondage, suivis du Canada (20 %), de l'Europe (5 %) et de l'Asie (5 %). Au total, le sondage rend compte des réponses de 717 participants. Les conclusions de ce sondage peuvent être acceptées et considérées comme sûres à 95 %, la tolérance d'échantillonnage étant de +/-3,7 %.

RBC Gestion mondiale d'actifs

Pour en savoir plus sur la démarche de RBC Gestion mondiale d'actifs en matière d'investissement responsable, rendez-vous à <https://institutional.rbcgam.com/fr/ca/responsible-investment/our-approach>

Le présent document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) à titre indicatif seulement. Il ne peut être ni reproduit, ni distribué, ni publié sans le consentement écrit préalable de RBC GMA ou de ses entités affiliées mentionnées dans les présentes. Le présent document ne constitue pas une offre d'achat ou de vente ou la sollicitation d'achat ou de vente de titres, de produits ou de services, et ce, dans tous les territoires. Il n'a pas non plus pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. Ce document ne peut pas être distribué aux investisseurs résidant dans les territoires où une telle distribution est interdite.

RBC GMA est la division de gestion d'actifs de Banque Royale du Canada (RBC) qui regroupe RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited, RBC Global Asset Management (Asia) Limited et BlueBay Asset Management LLP, qui sont des filiales distinctes, mais affiliées de RBC.

Au Canada, ce document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (y compris par PH&N Institutionnel), qui est régie par chaque commission provinciale ou territoriale des valeurs mobilières auprès de qui elle est inscrite. Aux États-Unis, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., un conseiller en placement agréé par le gouvernement fédéral. En Europe, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (UK) Limited, qui est agréée et régie par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. En Asie, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (Asia) Limited, qui est inscrite auprès de la Securities and Futures Commission (SFC) de Hong Kong.

Vous trouverez des précisions sur RBC GMA au www.rbcgam.com.

Ce document n'a pas été revu par une autorité en valeurs mobilières ou toute autre autorité de réglementation et n'est inscrit auprès d'aucune d'entre elles. Il peut, s'il est approprié et permis de le faire, être distribué par les entités susmentionnées dans leur territoire respectif.

Tout renseignement prospectif sur les placements ou l'économie contenu dans le présent document a été obtenu par RBC GMA auprès de plusieurs sources. Les renseignements obtenus de tiers sont jugés fiables, mais ni RBC GMA, ni ses sociétés affiliées, ni aucune autre personne n'en garantissent explicitement ou implicitement l'exactitude, l'intégralité ou la pertinence. RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard des erreurs ou des omissions relatives à ces renseignements.

Les opinions contenues dans le présent document reflètent le jugement et le leadership éclairé de RBC GMA, et peuvent changer à tout moment. Ces opinions sont données à titre indicatif seulement et ne visent pas à fournir des conseils financiers ou liés aux placements et ne doivent pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA n'est pas tenue de mettre à jour ces opinions.

RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier ces renseignements, ou de cesser de les publier.

Les rendements antérieurs ne sont pas garants des résultats futurs. Comme toutes les stratégies de placement, celle-ci comporte un risque de perdre la totalité ou une partie du montant investi. Les rendements estimatifs indiqués, le cas échéant, sont présentés à titre indicatif seulement et ne constituent en aucun cas des prévisions. Les rendements réels pourraient être supérieurs ou inférieurs à ceux indiqués, et pourraient varier considérablement, surtout à court terme. Il est impossible d'investir directement dans un indice.

Certains énoncés contenus dans ce document peuvent être considérés comme étant des énoncés prospectifs, lesquels expriment des attentes ou des prévisions actuelles à l'égard de résultats ou d'événements futurs. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties de rendements ou d'événements futurs et comportent des risques et des incertitudes. Il convient de ne pas se fier indûment à ces énoncés, puisque les résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement de ceux qui y sont indiqués en raison de divers facteurs. Avant de prendre une décision de placement, nous vous invitons à prendre en compte attentivement tous les facteurs pertinents.

®/MC Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisées sous licence. © RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. 2022